



Procès-verbal

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Montpellier, tenue en la salle du conseil, située au 4, rue du Bosquet, à Montpellier, ce 4 février 2013 à 19 h 30, à laquelle sont présents les conseillers :

Richard Strasbourg
Jean-Guy Périard

Guy Roy
Marcel Bissonnette

Judith Larin

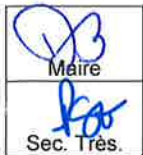
Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Pierre Bernier.

Monsieur Paul St-Louis, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, est également présent et agit comme secrétaire d'assemblée.

Monsieur le maire soumet l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée et mot du maire**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
2. A **Lecture et adoption du budget pour l'année 2013**
3. **Adoption du règlement n° 01-2013 – pour déterminer les taux des taxes et des tarifs pour l'année 2013**
4. **Adoption du budget triennal des immobilisations**
5. **Questions du public**
6. **Levée de l'assemblée**



1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DU MAIRE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

13.02-26 2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Bissonnette
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Périard

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

13.02-26-1 2.A. **LECTURE ET ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2013**

Il est proposé par madame la conseillère Judith Larin
Appuyé par monsieur le conseiller Marcel Bissonnette

ET RÉSOLU QUE le budget d'opération 2013 soit et est adopté tel que présenté et déposé en annexe.

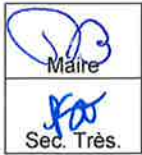
Adoptée à l'unanimité.

13.02-27 3. **Adoption du règlement n° 01-2013 – pour déterminer les taux des taxes et des tarifs pour l'année 2013**

Il est proposé par madame la conseillère Judith Larin
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Roy

ET RÉSOLU QUE le règlement n° 01-2013 – pour déterminer les taux des taxes et des tarifs pour l'année 2013 soit et est adopté tel que présenté et déposé en annexe.

Adoptée à l'unanimité.



13.02-28

4. Adoption du budget triennal des immobilisations

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Périard
Appuyé par monsieur le conseiller Marcel Bissonnette

ET RÉSOLU QUE le budget triennal des immobilisations soit et est adopté tel que présenté, à savoir :

BUDGET TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS			
Description	2013	2014	2015
Administration générale			
Système informatique et ameublement mairie	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
Sécurité publique incendie			
Équipements pompiers	13 000 \$	11 000 \$	11 000 \$
Bornes sèches incendie	8 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
Voirie municipale			
Travaux subvention	90 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
Équipements et véhicules	0	80 000 \$	30 000 \$
Édifices travaux publics	110 000 \$	0	0
Hygiène du milieu			
Réfection au réseau d'aqueduc	30 000 \$	0	0
Loisirs et culture			
Réparations presbytère	15 000 \$	0	0
TOTAL	269 500 \$	144 500 \$	94 500 \$

Adoptée à l'unanimité.

5. QUESTIONS DU PUBLIC



13.02-29

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Bissonnette
Appuyé par monsieur le conseiller Richard Strasbourg

ET RÉSOLU QUE l'assemblée soit levée à 19 h 50.

Adoptée à l'unanimité.

Pierre Bernier, maire

**Paul St-Louis, directeur général et
secrétaire-trésorier par intérim**

Prendre note que le genre masculin inclut le genre féminin, pour fin de simplification.